

■ Moutier

SIAMS: le virus de l'innovation

C'est décidé ! Le prochain SIAMS prendra place du 5 au 8 avril 2022 au Forum de l'Arc à Moutier. En parallèle à son organisation, le comité des exposants et les organisateurs travaillent main dans la main pour développer un concept de communication, de relations et de présentation innovant pour les années impaires (non-SIAMS).

À la suite du questionnaire envoyé par les organisateurs, les réponses ont été rapides et unanimes quant au fait de ne pas organiser de SIAMS en 2020. Et si la tendance générale était assez claire avec une préférence pour organiser la prochaine édition en 2022 en faisant l'impasse sur 2021, le conseil d'administration de FAJI SA a souhaité prendre le temps d'analyser en détail les possibilités ainsi que les impacts financiers avant de prendre sa décision.

Surmonter un coup dur financier

Tenant compte des retours des exposants et de l'incertitude sanitaire qui perdurera peut-être encore au début de l'année prochaine, le conseil d'administration a décidé de ne pas reporter le SIAMS une deuxième fois en 2021 mais bien d'annuler une édition et de directement travailler pour faire un succès de l'édition 2022. Pierre-Yves Kohler, le directeur, précise : « Les exposants nous ont incités à prendre la décision la plus sage, mais ça ne signifie pas que nous n'allons rien faire pour eux en 2021. » Il ajoute : « En ce qui concerne les aspects financiers, l'annulation du SIAMS est un coup dur que nous devons surmonter. Nous devons faire très attention, mais la survie de l'entreprise n'est pas mise en péril. »

Trouver une solution alternative pour les années impaires

Pour répondre à la réflexion d'exposants déçus de ne pas avoir de SIAMS en cette fin d'année – conscients des risques trop importants –, mais souhaitant tout de même montrer les développements effectués en 2020, les organisateurs ont décidé de travailler en étroite collaboration avec le comité des exposants pour réfléchir à une solution alternative, non seulement pour 2021, mais également pour toutes les années impaires.

Le directeur explique : « Le comité des exposants est représentatif des deux régions linguistiques et des différentes catégories de produits exposés au SIAMS, c'est un véritable concentré de SIAMS. Nous nous réjouissons de travailler ensemble à innover pour le futur. » Une fois que le comité aura



Il faudra encore attendre avant de pouvoir remonter un stand pour le SIAMS. (photos Idd)



La force principale d'une exposition reste le contact humain... et malheureusement la Covid-19 impacte précisément cet aspect.

planché sur quelques idées et alternatives, l'ensemble des exposants sera consulté.

SIAMS virtuel ?

Lors du premier report, les organisateurs avaient mis en place un SIAMS virtuel dans l'urgence et nombreux étaient les exposants à n'avoir pas pu y participer pour raison de manque de temps de préparation. Cette manifestation a rencontré un bon succès et a permis à une soixantaine d'entreprises de se mettre en valeur, de communiquer de manière ciblée et même dans certains cas d'initier des contacts ayant débouché sur des commandes. Pierre-Yves Kohler ajoute à ce propos : « Le monde a continué de tourner cette année (même si on a parfois l'impression que ça n'est pas très rond) et quasiment tous les salons de notre domaine y sont allés de leur manifestation virtuelle, à tel

point que nous pourrions presque en suivre une en ligne chaque semaine. Nous devons donc faire autre chose de plus innovant qui permettra à nos exposants de toujours avoir une longueur d'avance avec le SIAMS. »

Préserver l'aspect relationnel en misant sur la sécurité

Si l'aspect virtuel est intéressant, il ne répond que très peu à la problématique du « contact humain ». L'aspect relationnel est ce qui fait la force d'un salon comme le SIAMS. Les exposants souhaitent rencontrer des clients et des personnes intéressées « pour de vrai mais sans risque ». Une manifestation semble nécessaire pour répondre à cet aspect. Quelle forme prendrait-elle ? Laurence Roy, responsable clientèle dévoile des pistes de réflexion : « Avec le Club SIAMS, nous avons vu que si nous organisons des événements fournisseurs de

valeur, les participants suivent. Nous devons réfléchir dans le même sens. Si nous permettons aux exposants de montrer leurs innovations et que les participants/visiteurs y trouvent leur compte, nous devrions pouvoir mettre en place un ou plusieurs événements ciblés, de taille raisonnable et avec un concept sanitaire poussé. » Elle ajoute : « Si nous réalisons une manifestation réelle, nous allons très probablement la compléter d'éléments virtuels pour permettre à tous les visiteurs ne pouvant pas faire le déplacement à Moutier d'en profiter également. »

Prochaines étapes ?

Le comité des exposants travaillera sur des idées et des concepts, mais également sur les aspects financiers, pour apporter des réponses aux questions concrètes des exposants, notamment en ce qui concerne les avances déjà payées. Le directeur conclut : « Nous allons continuer d'être totalement transparent avec nos exposants et nous allons trouver ensemble les meilleures solutions pour passer cette période compliquée. Nous sommes en général plutôt considérés comme étant innovants dans nos offres de services et dans nos actions et nous allons essayer de continuer. De là à dire que les équipes du SIAMS ont le virus de l'innovation au service de leurs exposants... il n'y a un qu'un pas que je franchis allègrement. » Le travail du comité des exposants sera partagé avec les exposants le plus rapidement possible. (cp)